



Déclaration valant saisie véhicule

Par **elow**, le **26/01/2020** à **00:00**

Bonjour, j'ai acheté un véhicule en date du 14 Août 2019 au mois d'Octobre j'ai voulu faire ma carte grise ayant dépassé le délai certes.

Sauf que quand j'ai voulu faire ma demande en ligne j'ai été bloqué car on me dis qu'il y a eu en date du 15 et du 22 Octobre 2019 deux saisies sur le véhicule concerné.

A ce jour j'ai un véhicule qui n'est pas en règle et je ne sais pas ou m'adresser afin de remédier a cela ??

Merci de votre aide comment puis-je faire...

Par **youris**, le **26/01/2020** à **10:13**

bonjour,

il est probable que c'est votre vendeur qui avait des dettes et que son véhicule toujours à son nom était gagé.

vous devez voir avec votre vendeur pour qu'il paie sa dette ou alors vous la payez à sa place et vous vous faites rembourser.

d'ou l'intérêt de ne pas attendre pour modifier la carte grise.

aviez-vous vérifié la situation administrative du véhicule (certificat d enon gage) avant d'acheter ce véhicule ?

Salutations